



Football Club Issy-les-Moulineaux

Siège : 5 avenue Jean Bouin - 92130 - Issy-les-Moulineaux

Local : 1 boulevard Garibaldi - 92130 - Issy-les-Moulineaux

Tel siège : 01.47.36.55.47 - Fax : 01.41.08.96.11

Internet : www.fc-issy.org

Nouvel adhérent

Chers parents,

La saison touche à sa fin et la nouvelle année sportive 2011/2012 arrive à grand pas. De nouvelles mesures quand à l'inscription de vos enfants sont imposées. En effet la ligue de football nous demande d'anticiper ce processus. Nous tenions à vous éclairer un maximum concernant les documents ci-joint.

➤ UNE FICHE DE RENSEIGNEMENT

Celle-ci sert notamment à fournir les coordonnées de vos enfants ainsi que des personnes à prévenir en cas d'urgence. Mais surtout de vous contacter pour tout type de renseignements nécessaire à une bonne pratique du football.

Le numéro de téléphone ainsi que l'adresse mail nous permettra de vous communiquer toutes les informations importantes liées à votre enfant et au club.

Il est obligatoire de joindre une photo d'identité et une photocopie de la carte d'identité de l'enfant afin de finaliser votre dossier.

➤ UNE DEMANDE DE LICENCE

Nous vous demandons de bien vouloir compléter les pointillés du premier cadre et de cocher la case joueur libre pour la section foot ou joueur futsal.

Dans le deuxième cadre concernant l'assurance complémentaire, si votre enfant possède une mutuelle le couvrant lors des périodes extrascolaires, il n'y a pas lieu de souscrire à cette assurance. Dans le cas contraire, cochez la case correspondante et référez vous à la deuxième feuille.

La cotisation annuelle ne couvre pas l'assurance complémentaire, il est donc nécessaire de nous faire un chèque du montant indiqué sur les autres feuillets.

Le troisième cadre concerne le certificat médical du joueur. Comme l'année dernière, il est obligatoire pour chaque joueur d'aller faire signer (signature accompagnée d'un coup de tampon) cette feuille par son médecin avant de rendre le dossier afin que la ligue valide elle-même les licences.

➤ COTISATION ET EQUIPEMENTS

Pour la saison 2011/ 2012 le montant de la cotisation est de 230 euros pour tout nouvel adhérent payable en 3 fois (avec possibilité d'échelonnement jusqu'au 1^{er} décembre 2010)

La cotisation donne le droit de pratiquer sur les créneaux d'entraînements de la catégorie et la possibilité de jouer sur les matchs de la catégorie en fonction des convocations des éducateurs.

Elle sera accompagnée d'un pack d'équipement floqué au nom du club.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

RICHET Nicolas
Responsable Ecole de Football
06 87 45 98 64



Football Club Issy-les-Moulineaux

Siège : 5 avenue Jean Bouin - 92130 - Issy-les-Moulineaux

Local : 1 boulevard Garibaldi - 92130 - Issy-les-Moulineaux

Tel siège : 01.47.36.55.47 - Fax : 01.41.08.96.11

Internet : www.fc-issy.org

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

Numéro de portable :

Mail :

Etablissement scolaire :

Classe :

Année de pratique :

Clubs précédents :



Photo

Nom et prénom du père :

Numéro de téléphone portable :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Mail :

Nom et prénom de la mère :

Numéro de téléphone portable :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Mail :



Football Club Issy-les-Moulineaux

Siège : 5 avenue Jean Bouin - 92130 - Issy-les-Moulineaux

Local : 1 boulevard Garibaldi - 92130 - Issy-les-Moulineaux

Tel siège : 01.47.36.55.47 - Fax : 01.41.08.96.11

Internet : www.fc-issy.org

AUTORISATION PARENTALE

Nom: Prénom:

Adresse complète: N° Rue : Code postal :

Ville :

Téléphone domicile: Portable:

En qualité de père, mère, tuteur (1) de l'enfant (Nom – Prénom) :

Né le déclare autoriser celui ci :

- A pratiquer le football au FC Issy Les Moulineaux.
- A utiliser l'image de mon enfant pour son site internet.
- A être transporté en véhicule par les accompagnateurs du FC Issy Les Moulineaux.
- A autoriser le club à soigner, faire soigner hospitaliser l'enfant si nécessaire.
- A subir une intervention chirurgicale le cas échéant.

Je m'engage à ne pas entamer de poursuites ou autre recours envers le club, ses dirigeants et autres accompagnateurs en cas d'accident.

A Le

Signature des parents (ou tueur légal)

(1) rayer la mention inutile